

Innov Dev

Objet

Soutenir les PME de droit marocain en phase de croissance

Nature et plafond d'intervention

4.000.000 DH sur une même entreprise, tous concours confondus au titre de la composante 2 (avances et prêts) du "FII".

Cibles éligibles

- PME de droit marocain en phase de croissance ayant réussi une levée de fonds auprès d'investisseurs (fonds de capital-investissement, investisseurs providentiels...) et ayant besoin de fonds pour financer notamment leurs besoins d'investissement et/ou d'exploitation.

Conditions de remboursement

Prêt participatif suivant les conditions suivantes :

- Montant du prêt : 3.000.000 DH maximum sans pour autant dépasser 50% des apports des investisseurs externes (fonds de capital-risque, investisseurs providentiels...)
- Remboursement : sur une durée maximale de 8 ans avec 2 ans de différé.
- Taux d'intérêt : 2% l'an Hors Taxes

Type d'appui

Sont finançables par le prêt participatif dans le cadre d'un projet innovant, les dépenses immatérielles et/ou matérielles liées notamment aux éléments suivants :

- Mise en place des installations de production
- Marketing et commercialisation
- Prospection de nouveaux marchés, notamment à l'export ;
- Développement de nouvelles variantes de produits ;
- Besoin en fonds de roulement...

Où déposer la demande ?

Aux sociétés de gestion partenaires. (Liste à télécharger sur <https://tamwilcom.ma/fr/tamwilcom/partenaires>)

Organisme gestionnaire

